

SERVICE RESTAURATION LGM

Le service de restauration scolaire du lycée du Grésivaudan est en gestion directe depuis le 1^{er} septembre 2024 sur décision du Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes.

Il est ouvert de 11h30 à 13h00 du lundi au vendredi

FONCTIONNEMENT

- Fonctionnement au passage (pas de forfait)
- Accès au restaurant scolaire (Self-Service) avec le « Pass Région » exclusivement.
- **Création d'un compte obligatoire TurboSelf via l'ENT du lycée**
- La réservation est obligatoire pour déjeuner jusqu'à la veille 23h59 via l'application TurboSelf **ou** sur les 2 bornes situées à l'accueil et au milieu du grand hall du lycée.
- Un seul passage est autorisé par jour.
- La réservation est impossible si les crédits, sur la carte « Pass Région », sont insuffisants.
- L'annulation de la réservation reste possible jusqu'à la veille du repas, 23h59.
- Les repas réservés et non consommés sont débités sur la carte (sauf en cas de force majeure)

MODALITE DE REGLEMENT DES REPAS

- Un chèque pour 10 repas est demandé à l'inscription afin de faciliter le passage au self dès l'ouverture en septembre **pour tous les nouveaux entrants au lycée.**
- Paiement en ligne à privilégier via l'ENT du lycée : TurboSelf – espace numérique **ou** en téléchargeant l'application sur un smartphone.
- Le paiement par chèque, à l'ordre de l'Agent Comptable du lycée du Grésivaudan, ou, en espèces, à la caisse du lycée, sont toujours possibles.
- En cas de difficultés financières vous pouvez effectuer une demande de fonds social : (dossier à retirer directement auprès du service de gestion ou par mail à : intendance.0382863F@ac-grenoble.fr)

TARIFS

- Lycéens, étudiants et apprentis : 4.70 € pour 2026 (les tarifs sont révisés chaque année au 1^{er} janvier).
- Les menus proposés sont disponibles sur l'ENT du lycée – onglet RESTAURATION.

Pour tous renseignements, vous pouvez :

- Consulter l'ENT du lycée : <https://gresivaudan.ent.auvergnerhonealpes.fr/> (Restauration)
- Contacter le service de gestion, par messagerie, à l'adresse suivante : intendance.0382863F@ac-grenoble.fr

Merci de bien vouloir joindre un chèque de 47.00 €, correspondant à 10 repas, lors de l'inscription de votre enfant.